

(2) La tâche de trouver des logements convenables dans les parcs nationaux devrait être rendue plus facile pour les visiteurs dont les revenus sont restreints. Le capital privé, qui cherche un rendement suffisant pour ses placements, se mêle très peu des affaires de logements dans quelques-uns de nos parcs nationaux. Dans la plupart des cas, la saison est trop courte. Ainsi, s'il le fallait, le gouvernement devrait construire des logements et les louer à des concessionnaires, de préférence des anciens combattants qui sont compétents pour cette besogne. Des logements en commun et des camps familiaux pourraient être créés dans les sites de campements ou autres endroits des parcs, afin de procurer de l'amusement et de la récréation à bas prix. A cet effet, certains sujets éducatifs pourraient être insérés au programme ou pourrait organiser des randonnées conduites par des guides connaissant la nature. Les savants qui visitent les parcs nationaux pour y faire des études, feraient certainement des conférences aux visiteurs.

Lorsque la nature s'y prête, la pratique des sports d'hiver devrait être encouragée. Le développement des sports d'hiver prolongerait la saison pour ceux qui s'occupent de servir le public. Les parcs nationaux devraient avoir une attirance en tout temps pour les visiteurs.

(3) Les grand'routes conduisant aux parcs nationaux et celles des parcs eux-mêmes devraient être améliorées en les élargissant ou en les couvrant d'asphalte et en construisant de nouveaux ponts où il en faut. Un vaste programme a été élaboré et on a fait des études techniques.

(4) Il faudrait améliorer les services municipaux dans les localités où réside une population permanente. Il faut d'autres édifices administratifs. Des centres de récréation devront être développés pour divertir les visiteurs de plus en plus nombreux. Il devrait y avoir échange de personnel entre le quartier-général et les travailleurs sur place dans les parcs, afin que les uns comprennent les problèmes des autres. Les services fournis par les bureaux de renseignements dans les parcs devraient être améliorés. Un nombre suffisant d'ingénieurs compétents résidant sur les lieux pourrait être nommé. Les salaires et les gages devraient être au niveau de ceux payés par les entreprises privées.

(5) Des crédits substantiels devraient être faits pour le perfectionnement des parcs historiques et la restauration des sites historiques.

(6) Afin de rendre les parcs nationaux plus intéressants, nous devrions voir à ce que des régions étendues de parcs nationaux soient situées à proximité des grands centres. Un parc commémoratif international et un jardin zoologique national ont été recommandés. La province du Nouveau-Brunswick a pris en considération la réquisition d'une région pour la création d'un parc national dans cette province.

(7) Des mesures plus efficaces devraient être prises pour la dissémination de renseignements au sujet des parcs nationaux. Nous tâchons de répondre promptement à notre correspondance, de la façon qui convient et amicalement. La rareté de sténographes nous a forcés à recourir à la distribution de feuillets donnant les réponses aux questions les plus fréquemment posées. Nous essayons de faire ces dépliantes attrayants.

Nous coopérons étroitement avec les organismes qui sont en mesure d'assurer aux visiteurs un séjour agréable dans nos parcs nationaux. L'aide que nous recevons de l'Office canadien du tourisme, de l'Office National du Film et de la Commission des expositions canadiennes, des services publics de transport et des offices provinciaux du tourisme, ainsi que des agences de voyages, est appréciée avec reconnaissance.